

Le plan de gestion des déchets du canton de Genève 2003-2007 fixe des objectifs ambitieux: atteindre un taux de récupération de 45% pour les déchets urbains et de 75% pour les déchets urbains des entreprises, et cela sans avoir recours à la taxe poubelle. Pour y parvenir, et après avoir mené ces dernières années de nombreuses campagnes à destination du grand public, le canton a décidé de cibler ses opérations de sensibilisation vers les milieux professionnels.

Sensibilisation au tri des déchets, un nouveau public cible: les professionnels

"Vos papiers SVP!"

Chaque jour, les déchets de papier produits dans le canton de Genève s'élèvent à 250 tonnes. Afin de réduire et de recycler cette montagne de papier, le département du territoire a organisé en automne 2005 une campagne baptisée "Vos papiers SVP!", destinée aux plus de 16'000 entreprises genevoises du secteur tertiaire. On estime en effet que 80% de leurs déchets sont constitués de papier. Un dépliant accompagné d'une corbeille pour la récupération du papier ont ainsi été remis aux 16'000 chefs d'entreprises genevoises actives dans le secteur tertiaire. Chaque dirigeant a ensuite eu la possibilité de commander les corbeilles supplémentaires nécessaires à l'équipement de son entreprise, au prix de CHF 1,65 la pièce. Elaborée en partenariat avec l'Association des recycleurs genevois, cette opération a débouché sur la commande de plus de 20'000 corbeilles pour le tri du papier.



Visuels se trouvant sur les sacs de récupération des plastiques, adressés à près de 4000 entreprises genevoises lors de l'opération "Réflexe sagex, tic plastique".

"Réflexe sagex, tic plastique"

Poursuivant sa politique de sensibilisation du secteur privé, le Département du territoire a développé en 2007, toujours en collaboration avec l'Association des recycleurs genevois, une campagne destinée à favoriser le tri du plastique au sein des entreprises. Le plastique mélangé ayant peu de valeur sur le marché du recyclage, il a été décidé de se concentrer sur deux qualités: les housses en polyéthylène (PE) et le polystyrène expansé (PSE).



L'objectif est de fournir un système "clés en main" aux entreprises cibles: des sacs pour le tri du PE et du PSE sont proposés à un prix forfaitaire comprenant le ramassage chez le client et le recyclage de la matière triée. Les sacs pour le tri du PE (volume de 400 litres) sont vendus 8 CHF pièce et ceux pour le PSE (500 litres) 12 CHF pièce.

Le coup d'envoi de cette campagne a été donné récemment par l'envoi de sacs promotionnels à 3900 entreprises genevoises (commerces, industries, grandes entreprises du secteur tertiaire, grands hôtels, etc.). Ces sacs de lancement constituent les supports de communication de l'opération, puisque toutes les informations relatives à la collecte y sont imprimées.

Ce nouveau type d'actions de sensibilisation, ciblées vers les professionnels, vient compléter la communication classique à l'attention du grand public. Il doit permettre de développer une communication de niche, susceptible de favoriser la récupération de nouveaux gisements de déchets.

Pour en savoir plus

Grégoire Pralong
Service de l'information
et de la communication
Tél. 022 327 47 13
sic@etat.ge.ch
www.ge.ch/dechets
www.ge.ch/vospapierssvp
www.ge.ch/reflexe-sagex ou
www.ge.ch/tic-plastique

Sensibilisation des concierges

En plus des actions à destination des entreprises, le canton de Genève a mis sur pied une opération de sensibilisation des concierges, dont le rôle en matière de gestion des déchets est primordial. Ils constituent en effet le relais essentiel entre la population et les services de voirie. C'est pourquoi des séances de sensibilisation, auxquelles ont été conviés l'ensemble des concierges du canton, ont été organisées en 2006. Elles débutaient par un film de fiction présentant le travail quotidien d'un concierge et les problèmes rencontrés par celui-ci avec les habitants de son immeuble. La projection était suivie d'une présentation sur la gestion des déchets, puis de la visite d'une entreprise privée active dans la récupération du papier. Au total, ce sont 64 séances d'information qui ont été organisées entre février et novembre 2006. La participation à ces après-midi de sensibilisation s'est effectuée sur une base volontaire, avec le soutien des principales régies de la place. Sur les 2814 concierges convoqués durant l'année, 1895 ont répondu positivement. Le taux de participation s'est ainsi élevé à 67%.